

## SOUDAN

### Le temps presse pour deux millions de personnes victimes du conflit au Darfour

Index AI : AFR 54/165/2004

ÉFAI

Jeudi 16 décembre 2004

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amnesty International appelle au déploiement rapide de la Mission renforcée de l'Union africaine au Soudan (AMIS). Un déploiement dans les meilleurs délais, sur l'ensemble du territoire du Darfour, permettra à cette force de mieux remplir son mandat en matière de protection des populations civiles et d'enquête sur les violations du cessez-le-feu et les atteintes au droit humanitaire. L'AMIS doit bénéficier d'un soutien politique fort, pour que les faits qu'elle dénoncera reçoivent toute l'attention nécessaire.

*« Il semblerait déjà que les observateurs et les soldats de l'AMIS jouent un rôle plus actif dans la protection des civils, effectuant des patrouilles dans des zones où des affrontements se sont produits, afin d'essayer de rétablir la confiance », a déclaré le directeur adjoint du Programme Afrique d'Amnesty International, Erwin van der Borgh. « Leur déploiement est malheureusement trop lent, leurs recommandations ne sont pas suivies d'effet et, même lorsqu'ils signalent une violation du cessez-le-feu, leurs rapports sont généralement bloqués par les parties au conflit. Finalement, leur présence ne se traduit pas par une amélioration de la sécurité pour les civils et l'AMIS n'a pas pour l'instant eu d'effet dissuasif sur les auteurs des attaques. »*

Les personnes déplacées, qui ont déjà été contraintes de fuir à plusieurs reprises, continuent d'être attaquées là où elles pensaient avoir trouvé refuge et doivent reprendre la route. Dans les camps, les agents des services gouvernementaux et les policiers qui devraient les protéger rasent leurs abris au bulldozer et les expulsent. Rares sont celles qui osent rentrer chez elles et, dans la plupart des cas, ces personnes reviennent finalement dans les camps, parce qu'elles se sentent en danger, face aux milices qui continuent de les attaquer.

*« La passivité dont a fait preuve le Conseil de sécurité des Nations unies*

*concernant la question du Darfour, lors de sa session du mois de novembre, qui s'est tenue à Nairobi et qui a surtout mis l'accent sur le processus de paix entre le nord et le sud, est interprétée par les parties au conflit comme le signe qu'elles peuvent poursuivre leurs attaques », a indiqué Erwin van der Borgh.*

Dans un nouveau rapport qu'elle publie aujourd'hui sur la nécessaire protection des civils au Darfour, Amnesty International prend pour exemple cinq cas d'attaques menées dans la région contre des civils, soit dans des camps, soit dans des villages, soit dans des villes, après la signature, le 9 novembre, des protocoles humanitaire et sécuritaire d'Abuja.

En décembre 2004, 1 650 000 personnes originaires du Darfour se trouvaient déplacées dans la région. Plus de 200 000 autres étaient réfugiées au Tchad et plusieurs dizaines de milliers avaient fui vers le Kordofan, Khartoum ou d'autres parties du territoire soudanais. D'autres encore se sont provisoirement installées dans des villes ou des villages ou tentent de survivre dans la savane, en se nourrissant de graines et de fruits sauvages.

La plupart des personnes déplacées du Soudan espèrent pouvoir rentrer chez elles un jour, mais elles en sont fortement dissuadées par l'insécurité qui règne dans leurs zones d'origine. Une situation que résume un réfugié du camp de Riyad, à El Geneina, qui a déclaré à Amnesty International : *« Nous allons attendre encore quelques mois, et puis après, si la sécurité n'a pas été rétablie au Darfour, nous irons au Tchad. »*

Amnesty International demande également l'augmentation du nombre des observateurs des Nations unies chargés des droits humains. Ces derniers ont pu enquêter sur de nombreuses affaires d'arrestation et de viol, mais ils ne sont actuellement plus que neuf pour toute la région du Darfour, qui est très étendue. L'organisation de défense des droits humains demande également que la force de police, mise en place en octobre par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, soit adjointe à la police soudanaise dans chaque localité, afin d'aider cette dernière, de la surveiller et d'établir un climat de confiance avec les personnes déplacées.

*« La population, qui a tant souffert, se méfie du gouvernement », a constaté Erwin*

---

van der Borgh. « *La mise en place d'une nouvelle police n'a rien changé à cet égard. La police, ancienne ou nouvelle, reste perçue comme hostile aux intérêts des gens. Les personnes déplacées sont transplantées de force, rouées de coups ou arrêtées par des policiers, qui continuent à ne rien faire pour enquêter sur les viols de femmes qui leur sont signalés.* »

Le désarmement des milices des *Janjawid* n'a pas avancé. Les observateurs de l'Union africaine doivent s'acquitter sérieusement de la partie de leur mandat qui leur demande de s'assurer que le gouvernement soudanais fait bien le nécessaire pour désarmer les milices qu'il contrôle.

« *La population locale du Darfour exige une présence étrangère sur place, susceptible de garantir sa sécurité* », a conclu Erwin van der Borgh. « *Ce n'est qu'en écoutant les préoccupations qu'ils expriment et en les impliquant dans la prise de décisions qu'il sera possible de restaurer la confiance des hommes et des femmes qui vivent dans les camps et les villages de la région.* » ●

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>**